

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1192

18 juin 2009

SOMMAIRE

Aberdeen Property Nordic Finance Denmark S.à r.l.	57216	Generali Investments Luxembourg S.A.	57211
Aberdeen Property Nordic Finance Finland S.à r.l.	57216	Georesources Lux S.A.	57194
Aberdeen Property Nordic Finance Norway S.à r.l.	57215	G.G. Investments S.A.	57206
Aberdeen Property Nordic Finance Sweden S.à r.l.	57215	Global Energy Trading S.A.	57174
Adastree S.A.H.	57208	Global Fashion S.à r.l.	57215
ADN S.A.	57211	H.R. Participations S.A.	57208
ADN S.A.	57214	Hyridia	57216
ADN S.A.	57214	I.B.S. Compta S.A.	57182
Agra Investments SPF S.A.	57188	IK Investment Partners II S.à r.l.	57193
AIE EuroLux III S.à r.l.	57204	INNCONA S.à r.l. & Cie. Quatre cent quatre-vingt-douzième (492.) S.e.c.s.	57190
AIE EuroLux S.à r.l.	57204	INNCONA S.à r.l. & Cie. Quatre cent quatre-vingt-treizième (493.) S.e.c.s.	57199
Alux S.A.	57213	ITCJ	57215
Alux S.A.	57213	Key Plastics Automotive Europe S.à r.l.	57172
Alux S.A.	57214	Key Plastics Europe S.à r.l.	57172
Alux S.A.	57207	Komzept 7c S.A.	57193
APS Consulting S.A.	57185	KP Automotive S.à r.l.	57173
Aquisitio Luxembourg S.A.	57194	KP Interiors S.à r.l.	57172
Avafin-Re S.A.	57193	KP RSL S.à r.l.	57188
AV-HE-BA Luxembourg S.A.	57189	Land Development S.à r.l.	57211
AVMF Lux SPV S.à r.l.	57203	La Vallière S.A.	57209
Baumann & Partners S.A.	57188	Levanto GSEF (Lux) S.à r.l.	57185
BlueOrchard Loans for Development S.A.	57205	Lineal S.A.	57173
Boschat-Laveix Luxembourg Klenschen + Diren S.A.	57212	LNC International S.A.	57184
Broadleaf (Lux) S.à r.l.	57204	Lorena A.G.	57205
BSI Luxembourg S.A.	57212	Luxembourg Cambridge Holding Group S.A.	57195
Business Center Steinsel B.C.S. S.A.	57214	Midilux Holdings S.A.	57184
Contact-Lux S.A.	57205	Mobitel Holding S.A.	57208
Cortinas S.A.	57203	Moto Concept Sàrl	57214
D.M. Investments S.A.	57210	Muse Holdings S.à r.l.	57194
Egerson Properties S.A.	57207	Navas Immo S.à r.l.	57213
Fincer Lussemburgo S.A.	57183	New Europe Property Holdings (Luxembourg) 2005 S.à r.l.	57213
		Nicosie Holding S.A.	57195

Nordic TV Business News Luxembourg S.A.	57209	Soundselection Sàrl	57171
Peano Holding S.A.	57208	Soundselection Sàrl	57171
Pivalau S.A.	57207	SPC Lux IV, S.à r.l.	57206
Pizzeria-Brasserie du Faubourg	57186	Specs Europe S.à r.l.	57201
Regulus	57207	The Montefiori Group	57184
Rhodo S.A.	57193	Tobago Investment Holding S.A.	57206
Rinol Holdings S.à r.l.	57210	Torsch Financière S.A.	57206
Sagittarius Invest S.A.	57195	Tour Felix Giorgetti S.A.	57213
Savim S.A.	57216	Trois Fleurs S.A.	57209
Société Financière Anigh S.A.	57210	Truth Tech Holding S.A.	57209
Sopasog	57205	TRX Luxembourg S.à.r.l.	57210
Sörensen-Finance S.A.	57192	Validus Investments S.A.	57206
Sörensen-Finance S.A.	57195	Vietnam Resource Investments S.à r.l. ...	57194
Sörensen-Finance S.A.	57193	Wandpark Burer Bierg S.A.	57212
		Windpower S.A.	57205

Soundselection Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3220 Bettembourg, 11-13, rue Collart.

R.C.S. Luxembourg B 46.397.

Cession des parts

Entre les soussignés:

- GOETZINGER Robert - 55 rue Lentz L-3251 BETTEMBOURG
- AIT-SI-AHMED Franck - 8a rue de Windhof L-8360 GOETZINGEN

Il a été convenu ce qui suit:

Goetzinger Robert cède et transporte sous les garanties ordinaires et de droit à Ait-Si-Ahmed Franck qui accepte 9 (neuf) parts sociales lui appartenant dans la société Soundselection Sàrl, constituée suivant acte, reçu par le notaire Alphonse Lentz en date du 18.01.1994, enregistré à Remich, volume 455 folio 44 case 9, ainsi que tous les droit lui appartenant dans ladite société.

En conséquence, Ait-Si-Ahmed Franck devient, par la présente, propriétaire des droits cédés, il se trouve subrogé dans tous les droits et actions de la société Soundselection

Cette cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 1.350,00 euros (mille trois cent cinquante euros), que Goetzinger Robert reconnaît avoir reçu de Ait-Si-Ahmed Franck et dont il lui donne quittance.

Aux présentes est alors intervenue Ait-Si-Ahmed Franck demeurant à 8a rue de Windhof L-8360 GOETZINGEN qui déclare, en sa qualité de gérant de ladite société, donner son consentement à la présente cession au nom de la Soundselection S.à r.l.

Fait à Bettembourg, le 27 février 2009, 2 exemplaires.

Lu et approuvé / Lu et approuvé

Bon pour cession de parts et bon pour quittance / Bon pour acceptation de cession

Signatures

Référence de publication: 2009069265/27.

(090081179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2009.

Soundselection Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3220 Bettembourg, 11-13, rue Collart.

R.C.S. Luxembourg B 46.397.

Cession des parts

Entre les soussignés:

- WEYER Edmond - 22 rue de Budersberg L-3385 NOERTZANGE
- AIT-SI-AHMED Franck - 8a rue de Windhof L-8360 GOETZINGEN

Il a été convenu ce qui suit:

Weyer Edmond cède et transporte sous les garanties ordinaires et de droit à Ait-Si-Ahmed Franck qui accepte 12 (douze) parts sociales lui appartenant dans la société Soundselection Sàrl, constituée suivant acte, reçu par le notaire Alphonse Lentz en date du 18.01.1994, enregistré à Remich, volume 455 folio 44 case 9, ainsi que tous les droit lui appartenant dans ladite société.

En conséquence Ait-Si-Ahmed Franck devient, par la présente, propriétaire des droits cédés, il se trouve subrogé dans tous les droits et actions de la société Soundselection

Cette cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 1.800,00 euro (mille huit cent euro), que Weyer Edmont reconnaît avoir reçu de Ait-Si-Ahmed Franck et dont il lui donne quittance.

Aux présentes est alors intervenue Ait-Si-Ahmed Franck demeurant à 8a rue de Windhof L-8360 GOETZINGEN qui déclare, en sa qualité de gérant de ladite société, donner son consentement à la présente cession au nom de la Soundselection S.à r.l.

Fait à Bettembourg, le 27 février 2009, 2 exemplaires.

Lu et approuvé / Lu et approuvé

Bon pour cession de parts et bon pour quittance / Bon pour acceptation de cession

Signatures

Référence de publication: 2009069266/27.

(090081179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2009.

KP Interiors S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 102.528.

Par résolutions signées en date du 20 mai 2009, les associés ont pris les décisions suivantes:

1. acceptation de la démission de John Wilson, avec adresse professionnelle au 1420 Sandstone Ct, TX-76092 South-lake, Etats-Unis, de son mandat de gérant A, avec effet au 30 avril 2009

2. nomination de:

- Terrence Gohl, avec adresse professionnelle au 21700 Haggerty Road Ste 100N, 48167, Northville, Michigan, Etats-Unis, au mandat de gérant A avec effet au 1^{er} mai 2009 et pour une durée indéterminée.

- Hans Mattusch, avec adresse professionnelle au 6, Industriestrasse, 63607 Wächtersbach, Allemagne, au mandat de gérant A avec effet au 1^{er} mai 2009 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009069263/18.

(090081059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2009.

Key Plastics Automotive Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 102.406.

Par résolutions signées en date du 20 mai 2009, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. acceptation de la démission de John Wilson, avec adresse professionnelle au 1420 Sandstone Ct, TX-76092 South-lake, Etats-Unis, de son mandat de gérant, avec effet au 30 avril 2009

2. nomination de:

- Terrence Gohl, avec adresse professionnelle au 21700 Haggerty Road Ste 100N, 48167, Northville, Michigan, Etats-Unis, au mandat de gérant avec effet au 1^{er} mai 2009 et pour une durée indéterminée.

- Hans Mattusch, avec adresse professionnelle au 6, Industriestrasse, 63607 Wächtersbach, Allemagne, au mandat de gérant avec effet au 1^{er} mai 2009 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009069262/18.

(090081052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2009.

Key Plastics Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 812.456,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 68.568.

Par résolutions signées en date du 20 mai 2009, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. acceptation de la démission de John Wilson, avec adresse professionnelle au 1420 Sandstone Ct, TX-76092 South-lake, Etats-Unis, de son mandat de gérant A, avec effet au 30 avril 2009

2. nomination de:

- Terrence Gohl, avec adresse professionnelle au 21700 Haggerty Road Ste 100N, 48167, Northville, Michigan, Etats-Unis, au mandat de gérant A avec effet au 1^{er} mai 2009 et pour une durée indéterminée.

- Hans Mattusch, avec adresse professionnelle au 6, Industriestrasse, 63607 Wächtersbach, Allemagne, au mandat de gérant A avec effet au 1^{er} mai 2009 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009069260/18.

(090081020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2009.

KP Automotive S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 102.530.

Par résolutions signées en date du 20 mai 2009, les associés ont pris les décisions suivantes:

1. acceptation de la démission de John Wilson, avec adresse professionnelle au 1420 Sandstone Ct, TX-76092 South-lake, Etats-Unis, de son mandat de gérant A, avec effet au 30 avril 2009

2. nomination de:

- Terrence Gohl, avec adresse professionnelle au 21700 Haggerty Road Ste 100N, 48167, Northville, Michigan, Etats-Unis, au mandat de gérant A avec effet au 1^{er} mai 2009 et pour une durée indéterminée.

- Hans Mattusch, avec adresse professionnelle au 6, Industriestrasse, 63607 Wächtersbach, Allemagne, au mandat de gérant A avec effet au 1^{er} mai 2009 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009069267/18.

(090081266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2009.

Lineal S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1123 Luxembourg, 9B, Plateau Altmünster.

R.C.S. Luxembourg B 116.242.

L'an deux mil neuf, le huit mai.

Par devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie l'assemblée générale de la société anonyme LINEAL S.A., ayant son siège social au 9B, Plateau Altmünster, L-1123 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, en date du 11 avril 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1339, du 11 juillet 2006.

L'assemblée est ouverte à 9.45 heures sous la présidence de Madame Anne LAUER, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Max MAYER, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Quentin RUTSAERT, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président de l'assemblée expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que le présent acte a pour objet de:

1. constater l'existence d'un actionnaire unique, réunissant l'intégralité du capital social de la Société;

2. modifier les statuts de la Société en vue de permettre à celle-ci d'être administrée et représentée par un administrateur unique en cas d'actionnaire unique conformément à l'article 51, alinéa premier de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi");

3. de modifier les statuts en vue de supprimer les deux groupes d'administrateurs A et B;

4. divers.

II.- Que restera annexée aux présentes la procuration de l'actionnaire unique représenté, après avoir été paraphée "ne varietur" par le comparant.

III.- Que l'actionnaire unique, réunissant cent pour cent du capital social, peut décider valablement sur les points repris au point sub I.-

L'assemblée prend ensuite pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Constatant que l'intégralité du capital social est réuni entre les mains d'une seule personne, l'assemblée décide de permettre à la Société d'être administrée par un administrateur unique en cas d'actionnaire unique, de supprimer, de manière générale et sans incidence du nombre d'administrateurs de la Société, la répartition des administrateurs entre deux groupes A et B et de modifier subséquemment les articles 6 et 10 des statuts de la Société tel que précisé dans la prochaine résolution.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de supprimer le troisième paragraphe de l'article 6 de statuts de la société et de remplacer le premier paragraphe de l'article 6 par le texte suivant:

" **Art. 6. 1^{er} paragraphe.** La Société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, s'il est constaté lors d'une assemblée des actionnaires que la Société n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un administrateur jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire. L'administrateur unique, le cas échéant, disposera de l'ensemble des prérogatives dévolues au conseil d'administration par la Loi et par les présents statuts. Lorsque, dans les présents statuts, il est fait référence au conseil d'administration, il y a lieu d'entendre "administrateur unique" ou "conseil d'administration", selon le cas."

Troisième résolution

L'assemblée décide de remplacer l'article 10 des statuts par le texte suivant:

" **Art. 10.** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs, ou, en cas d'un administrateur unique, par la signature de ce dernier, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 9 des statuts."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour l'assemblée est clôturée à 10.00 heures

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de 900,- EUR.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède aux membres du bureau, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénoms, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. LAUER, M. MAYER, Q. RUTSAERT, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 mai 2009. Relation: LAC/2009/18518. Reçu € 75,- (soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009069527/206/65.

(090082035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2009.

Global Energy Trading S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 146.362.

—
STATUTES

In the year two thousand and nine, on the eight of May.

Before Us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Mrs Emine Baser, Company Director, born on April 1, 1966 in Aksaray (Turkey), residing professionally at Rihtim Caddesi, Fransiz Gecidi No. 59, C Blok Kat 5, Karakoy, 34425 Istanbul, Turkey; and

Mr Ahmet Caliskan, Company Director, born on August 12, 1967 in Samsun (Turkey), residing professionally at Rihtim Caddesi, Fransiz Gecidi No. 59, C Blok Kat 5, Karakoy, 34425 Istanbul, Turkey;

here represented by Mr Jérémie Schaeffer, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of two (2) proxies given respectively on May 5, 2009 and May 6, 2009. The said proxies, signed ne varietur by the proxyholder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing persons, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a joint stock company:

Title I.- Denomination, Registered office, Object, Duration

Art. 1. There is hereby established a joint stock company (société anonyme) under the name of "Global Energy Trading S.A." (the "Company") governed by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (the "Law") and by the present articles (the "Articles").

Art. 2. The registered office of the Company is established in Luxembourg. It may be transferred to any other address in the same municipality by a decision of the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the Company.

Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the Company which is best suited for this purpose under such circumstances.

Art. 3. The Company is established for an unlimited period.

Art. 4. The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

The Company may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs (including shareholders or affiliates).

In general, the Company may carry out any financial, commercial, industrial, personal or real estate transactions, take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes or which are liable to promote their development or extension. The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other instruments which may be convertible.

Title II.- Capital, Shares

Art. 5. The share capital is set at fifty thousand Euro (€ 50,000.-) represented by one thousand (1,000) shares with a nominal value of fifty Euro (€ 50.-) each, fully paid up.

The shares may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The shares may be registered or bearer shares at the option of the shareholders.

The share capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

The Company may proceed to the repurchase of its own shares in compliance with the legal requirements.

Title III.- Management

Art. 6. The Company is managed by a board of directors (the "Board of Directors") composed of at least three (3) members, divided into two (2) categories, respectively denominated "Category A Director(s)" and "Category B Director(s)".

The Category B Directors shall at any time represent the majority of the directors of the Company.

The Category B Directors shall be Luxembourg residents. The directors need not be shareholders and are appointed for a period not exceeding six (6) years by the general meeting of shareholders which may at any time remove them.

The term and the remuneration, if any, are fixed by the general meeting of the shareholders.

Art. 7. The Board of Directors will elect among its members a chairman. The Board of Directors convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the Company so requires. It must be convened each time two directors so request.

Written notice of any meeting of the board of directors will be given to all directors, in writing or by telefax or electronic mail (e-mail), at least twenty-four (24) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. This notice may be waived if all the directors are present or represented, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of directors.

Any director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in written any other director as his proxy, and a director may represent several directors of any category.

The Board of Directors can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies and with at least the presence or the representation of one Category B Director. Any decisions taken by the Board of Directors shall require a simple majority including at least the favourable vote of one Category B Director.

Any and all directors may participate in any meeting of the Board of Directors by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions passed at the directors' meetings.

Art. 8. The Board of Directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object. All powers not expressly reserved by Law or by the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors. The Board of Directors may decide to pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

Art. 9. The Company will be bound in any circumstances by the joint signatures of one Category A Director and one Category B Director, provided that special decisions have been reached concerning the authorized signature in case of delegation of powers or proxies given by the Board of Directors pursuant to article 10 of the present Articles.

Art. 10. The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management of the Company to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the Company or of a special branch to one or more directors, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

Art. 11. Any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Company by the Board of Directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

Title IV.- Supervision

Art. 12. The Company is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six (6) years.

Title V.- General Meeting of shareholders

Art. 13. Any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

Art. 14. The annual general meeting of the shareholders of the Company shall be held in Luxembourg or at such other place as may be specified in the convening notice of meeting, on the first Wednesday of June of each year at 11 a.m. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

The annual general meeting of the shareholders of the Company may be held abroad if, in the judgment of the board of directors of the Company, exceptional circumstances so require.

Art. 15. Other meetings of the shareholders of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

Any shareholder may participate by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing (i) the identification of the shareholders, (ii) all the shareholders taking part in the meeting to hear one another, (iii) the meeting to be held live. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Art. 16. The shareholders' meeting shall meet upon notice by the Board of Directors or, as the case may be, by the sole director or by the auditor.

They shall convene such a meeting within a month if a shareholder or a plurality of shareholders holding at least 10% of the shares of the Company demand so, provided they make a written demand and expose the agenda.

A shareholder or a plurality of shareholders holding at least 10% of the shares of the Company may add discussion points to the agenda, provided that they make a written demand no later than five days prior to the meeting.

Notification letters for each shareholder meeting mention the agenda of the meeting. Provided that all shares are nominative, notifications may be addressed individually to each shareholder by means of a registered letter.

Art. 17. Each share is entitled to one vote.

Except as otherwise required by Law or by these Articles, resolutions at a meeting of the shareholders of the Company duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

Art. 18. Any resolutions aiming to amend the Articles shall require the holding of an extraordinary general meeting that only validly deliberates if one half of the capital is represented and provided that the agenda priory indicated the proposed amendments to the Articles.

If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles and the Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the number of share present or represented.

At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes of the shareholders present or represented.

Art. 19. However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of the shareholders and bondholders.

Art. 20. A shareholder may act at any meeting of the shareholders of the Company by appointing another person, shareholder or not, as his proxy in writing whether in original, by telefax or e-mail.

If all shareholders of the Company are present or represented at a meeting of the shareholders of the Company, and declare themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice. Prior to any debates, the shareholders elect amongst them a chairman for the meeting of the shareholders, who will then proceed to the nomination of a secretary. The shareholders will appoint the scrutineer.

The minutes of the meetings of the shareholders are signed by the president, the secretary and the scrutineer, and by any shareholder willing to.

Title VI.- Accounting year, Allocation of profits

Art. 21. The accounting year of the Company shall begin on the first of January and shall terminate on the thirty first of December of each year.

Art. 22. After deduction of any and all of the expenses of the Company and the amortization, the credit balance represents the net profit of the Company. On the net profit, five percent (5%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of the Company, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched. The Board of Directors may decide to pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

The balance is at the disposal of the general meeting.

Title VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 23. The Company may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

Title VIII.- General provision

Art. 24. All matters not governed by these Articles are to be construed in accordance with the Law.

Transitory provisions

1. The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the thirty first of December 2009.

2. The first annual meeting of the shareholders shall be held in 2010.

Subscription - Payment

The Articles having thus been established, the founding shareholders declared to subscribe for the one thousand (1,000) shares, and have them fully paid up in nominal value by contribution in cash of fifty thousand Euro (€ 50,000.-) as follows:

Shareholders	Number of shares	Nominal value
Mrs Emine Baser, prenamed	500	€ 25,000.-
Mr Ahmet Caliskan, prenamed	500	€ 25,000.-
TOTAL	1,000	€ 50,000.-

All these shares have been entirely paid up by payments in cash, so that the amount of fifty thousand Euro (€ 50,000.-) is forthwith at the free disposal of the corporation, as has been proved to the notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the Law have been observed.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at two thousand Euro (€ 2,000.-).

Extraordinary General Meeting

Here and now, the above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1) The shareholders resolved to appoint the following persons as directors of the Company until the shareholders' annual general meeting approving the annual accounts for the financial year ending on December 31, 2014:

Category A Directors:

- Mrs Emine Baser, prenamed; and
- Mr Ahmet Caliskan, prenamed;

Category B Directors:

- Mr Alain Peigneux, Company Director, born on February 27, 1968 in Huy (Belgium), residing professionally at 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Mr Alan Dundon, Company Director, born on April 18, 1966 in Dublin (Ireland), residing professionally at 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Mrs Géraldine Schmit, Company Director, born on November 12, 1969 in Messancy (Belgium), residing professionally at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The Company is bound in all circumstances by the joint signature of one (1) Category A Director and one (1) Category B Director

2) The shareholders resolve to appoint as statutory auditor of the Company until the shareholders' annual general meeting approving the annual accounts for the financial year ending on December 31, 2014:

- Mr Baris Yigit, born on January 15, 1979 in Bakirkoy / Istanbul (Turkey), and professionally residing at Rihtim Caddesi, Fransiz Gecidi No. 59, C Blok Kat 5, Karakoy, 34425 Istanbul, Turkey.

3) The shareholders resolve to set the address of the Company at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le huit du mois de mai.

Par-devant nous Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

ONT COMPARU:

- Madame Emine Baser, Administrateur de sociétés, née le 1^{er} avril 1966 à Aksaray (Turquie), ayant son adresse professionnelle à Rihtim Caddesi, Fransiz Gecidi No. 59, C Blok Kat 5, Karakoy, 34425 Istanbul (Turquie); et
 - Monsieur Ahmet Caliskan, Administrateur de sociétés, né le 12 août 1967 à Samsun (Turquie), ayant son adresse professionnelle à Rihtim Caddesi, Fransiz Gecidi No. 59, C Blok Kat 5, Karakoy, 34425 Istanbul (Turquie);
- ici représentés par Monsieur Jérémie Schaeffer, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-duché de Luxembourg, en vertu de deux (2) procurations données respectivement le 5 mai 2009 et le 6 mai 2009.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, représentés comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société anonyme dont ils ont arrêtés les statuts comme suit:

Titre I^{er} .- Dénomination, Siège social, Durée

Art. 1^{er} . Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "Global Energy Trading S.A." (la "Société"), soumises aux dispositions de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle qu'amendée (la "Loi") ainsi qu'aux dispositions des présents statuts (les "Statuts").

Art. 2. Le siège de la Société est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré à toute autre adresse à l'intérieur de la même commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la Société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la Société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société peut réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle peut (par voie de prêts, avances, cautionnement, sûretés ou autres) accorder tout concours aux sociétés ou entités dans lesquelles elle détient une participation, ou bien qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (y compris ses associés ou filiales).

En général, la Société pourra également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, et prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou d'autres instruments qui pourront être convertibles.

Titre II.- Capital, Actions

Art. 5. Le capital, social est fixé à cinquante mille Euros (€ 50.000,-) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cinquante Euros (€ 50,-) chacune, libérées intégralement.

Les actions de la Société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les actions peuvent être nominatives ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous respect des conditions prévues par la Loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant conformément à la Loi. La Société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la Loi.

Titre III.- Administration

Art. 6. La Société est administrée par un conseil d'administration (le "Conseil d'Administration") composé de trois (3) membres au moins, divisés en deux (2) catégories, nommés respectivement "Administrateurs de Catégorie A" et "Administrateurs de Catégorie B".

Les Administrateurs de Catégorie B doivent toujours représenter la majorité des administrateurs de la Société.

Les Administrateurs de Catégorie B doivent être résidents du Grand Duché du Luxembourg.

Les administrateurs peuvent être associés ou non, et sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six (6) ans par l'assemblée générale des actionnaires, et sont toujours révocables par elle.

La durée du mandat des administrateurs et leur rémunération, le cas échéant, sont fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 7. Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un président. Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Un avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration sera donné à tous les administrateurs par écrit ou télécopie ou courriel (e-mail), au moins vingt-quatre (24) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. On pourra passer outre cette convocation si tous les administrateurs sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion individuelle se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Chaque administrateur peut nommer un autre administrateur en tant que son mandataire pour agir en son nom et pour son compte au Conseil d'Administration; un administrateur peut représenter plusieurs administrateurs quelque soit sa catégorie.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et prendre des décisions valablement que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procuration et qu'au moins un Administrateur de Catégorie B est présent ou représenté. Toute décision du Conseil d'Administration doit être prise à la majorité simple, avec au moins le vote affirmatif d'un Administrateur de Catégorie B.

Chaque administrateur et tous les administrateurs peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront réputés avoir participé en personne à la réunion. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil d'Administration.

Art. 8. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la Loi ou les Statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la Loi.

Art. 9. La Société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un Administrateur de Catégorie A et d'un Administrateur de Catégorie B, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le Conseil d'Administration en vertu de l'article 10 des Statuts.

Art. 10. Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandeur qu'en défendeur, sont suivies au nom de la Société par le Conseil d'Administration, représenté par son président ou un administrateur délégué à cette fin.

Titre IV.- Surveillance

Art. 12. La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six (6) ans.

Titre V.- Assemblée des actionnaires

Art. 13. Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

Art. 14. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la ville de Luxembourg ou à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier mercredi du mois de juin à 11.00 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société peut se réunir à l'étranger si le Conseil d'Administration de la Société estime que des circonstances exceptionnelles l'exigent.

Art. 15. Les autres assemblées des actionnaires de la Société sont tenues aux lieux et heures spécifiés dans les convocations respectives de chaque assemblée. Tout actionnaire de la Société peut participer à une assemblée générale des actionnaires de la Société par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel les actionnaires participant à l'assemblée peuvent être identifiés, toute personne participant à l'assemblée peut entendre les autres participants et leur parler, l'assemblée est retransmise en direct. La participation à une assemblée par un tel moyen de communication équivaudra à une participation en personne à l'assemblée.

Art. 16. Une assemblée générale des actionnaires de la Société peut être convoquée par le Conseil d'Administration ou par l'administrateur unique, selon le cas, ou par le commissaire aux comptes. Ils sont obligés de la convoquer de façon à ce qu'elle soit tenue dans le délai d'un mois, lorsque des actionnaires représentant le dixième du capital social le requièrent par une demande écrite, indiquant l'ordre du jour.

Un ou plusieurs actionnaires représentant au moins un dixième du capital social peuvent demander l'inscription d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale des actionnaires de la Société. Cette demande doit être convoquée par lettre recommandée cinq (5) jours au moins avant la tenue de l'assemblée générale en question.

Les avis de convocation pour chaque assemblée générale doivent contenir l'ordre du jour.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou par les Statuts, les décisions de l'assemblée générale des actionnaires de la Société dûment convoquée sont prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

Art. 18. Cependant, les décisions pour modifier les Statuts de la Société peuvent seulement être adoptées par une assemblée générale des actionnaires de la Société représentant au moins la moitié du capital social et pour laquelle l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées.

Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une nouvelle assemblée peut être convoquée dans les formes prévues par les Statuts et la Loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indique la date et le résultat de la précédente assemblée générale. La seconde assemblée délibère valablement quelle que soit la portion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions pour être valablement adoptées, doivent réunir les deux tiers au moins des actionnaires présents ou représentés.

Art. 19. Le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'unanimité des actionnaires et des obligataires.

Art. 20. Chaque actionnaire peut prendre part aux assemblées générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie, ou par courriel muni d'une signature électronique une autre personne comme mandataire, actionnaire ou non.

Si tous les actionnaires de la Société sont présents ou représentés à l'assemblée générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée générale, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable. Avant de commencer les délibérations, les actionnaires élisent en leur sein un président de l'assemblée générale. Le président nomme un secrétaire et les actionnaires nomment un scrutateur. Le président, le secrétaire et le scrutateur forment le bureau de l'assemblée générale.

Les procès verbaux des assemblées générales annuelles des actionnaires de la Société seront signés par les membres du bureau de l'assemblée générale ou par tout actionnaire qui exprime le souhait de signer.

Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 21. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 22. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la Société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la Loi.

Titre VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 23. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments. Toutes les actions de la Société donnent droit à une part égale des produits de liquidation.

Titre VIII.- Disposition générale

Art. 24. Tous les points non spécifiés dans les présents Statuts sont soumis et doivent être interprétés conformément aux dispositions de la Loi.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2009.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2010.

Souscription - Libération

Les Statuts ayant été ainsi arrêtés, les actionnaires déclarent souscrire les mille (1.000) actions et les libérer entièrement en valeur nominale par apport en numéraire de cinquante mille Euros (€ 50.000,-) comme suit:

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale
Mme Emine Baser, susnommée	500	€ 25.000,-
M. Ahmet Caliskan, susnommé	500	€ 25.000,-
TOTAL	1.000	€ 50.000,-

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de cinquante mille Euros (€ 50.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la Loi ont été accomplies.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de EUR 2.000,-

Assemblée Générale Extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1) Les actionnaires décident de nommer les personnes suivantes en leur qualité respective d'administrateur de la Société jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires ayant pour objet l'approbation des comptes pour l'exercice social se terminant au 31 décembre 2014:

Administrateurs de Catégorie A

- Madame Emine Baser, susnommée; et
- Monsieur Ahmet Caliskan, susnommé;

Administrateurs de Catégorie B

- Monsieur Alain Peigneux, Administrateur de sociétés, né le 27 février 1968 à Huy (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;
- Monsieur Alan Dundon, Administrateur de sociétés, né le 18 avril 1966 à Dublin (Irlande), ayant son adresse professionnelle au 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;
- Madame Géraldine Schmit, Administrateur de sociétés, née le 12 novembre 1969 à Messancy (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe d'un (1) Administrateur de Catégorie A et d'un (1) Administrateur Catégorie B.

2) Les actionnaires décident de nommer en qualité de commissaire de la Société jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires ayant pour objet l'approbation des comptes pour l'exercice social se terminant au 31 décembre 2014:

- Monsieur Baris Yigit, né le 15 janvier 1979 à Bakirkoy / Istanbul (Turquie), ayant son adresse professionnelle à Rihtim Caddesi, Fransiz Gecidi No.59, C Blok Kat 5, Karakoy, 34425 Istanbul (Turquie).

3) Les actionnaires décident de fixer l'adresse du siège social au 121 avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue française, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. SCHAEFFER - H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 18 mai 2009. Relation: LAC/2009/19261. Reçu soixante-quinze euros 75,00 EUR

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations.-

Luxembourg, le deux juin de l'an deux mille neuf.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009070077/242/428.

(090082637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2009.

I.B.S. Compta S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 261, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 74.307.

L'an deux mil neuf, le huit mai.

Par devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "I.B.S. Compta S.A." une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-1941 Luxembourg, 261, route de Longwy,

constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 20 janvier de l'an 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 374 du 24 mai 2000

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 74.307

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 08.45 heures sous la présidence de Madame Anne LAUER, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente nomme secrétaire Monsieur Max MAYER, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Claude KARP, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée à pour ordre du jour:

- 1.- Décision de mettre la société I.B.S. Compta S.A. en liquidation.
- 2.- Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

3.- Accepter la démission des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes et leur donner pleine et entière décharge jusqu'à ce jour.

4.- Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence.

III. Que l'intégralité du capital étant représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale après délibération, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes.

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de dissoudre et de mettre la société I.B.S. Compta S.A. en liquidation à partir de ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale nomme la société à responsabilité limitée MRM & PARTNERS S.à r.l. ayant son siège social à L-1218 Luxembourg, 25-27, rue Baudouin, aux fonctions de liquidateur, lequel aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, sauf les restrictions prévues par la loi ou les statuts de la société.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale donne pleine et entière décharge au membres du Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes pour leur mandat jusqu'à ce jour.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée à 9.00 heures.

Évaluation

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués à environ 750,- EUR.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus par le notaire instrumentaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. LAUER, M. MAYER, C. KARP, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 mai 2009. Relation: LAC/2009/18516. Reçu € 12,- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 29 mai 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009069530/206/57.

(090082001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2009.

Fincer Lussemburgo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 53.482.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 13 octobre 2008 a décidé de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes de:

Themis Audit Limited, établie et ayant son siège social à Abbott Building P.O. Box 3186, Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques) auprès du Registre des Sociétés des Iles Vierges Britanniques, sous le numéro 300728.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2009.

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2009068704/20.

(090080330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

LNC International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 110.905.

Par la présente, nous vous informons que nous démissionnons de nos fonctions de commissaire aux comptes de la société anonyme LNC INTERNATIONAL S.A., RCS B 110.905, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 22.05.2009.

JB ZEIMET

Gérant

Référence de publication: 2009068668/12.

(090080828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Midilux Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 6.749.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 28 avril 2009 que les mandats des administrateurs sortants, M. Jules Henry Angel MERRYWEATHER, Président, administrateur de sociétés, demeurant au 6, chemin sous l'Eglise, 1222 Vesenz, Suisse, M. Michael DUNKEL, avec adresse professionnelle au Level 3, Connaught Offices, 185, Liverpool Street, Sydney NSW 2000, Australie, Me Jean WAGENER, avec adresse professionnelle au 10, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, M. Karl U. SANNE, demeurant au 28 Old Brompton Road, Unit 547 South Kensington, GB-Londres SW7 355 et M. Jean PIERSON, demeurant au 7, rue de Muno, Sainte Cécile, 6820 Florenville, Belgique, ainsi que celui du réviseur d'entreprises pour les comptes annuels et les comptes consolidés, de BDO Compagnie Fiduciaire S.A., 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, ont été renouvelés pour un nouveau terme d'un an.

Tous les mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2009.

Pour extrait conforme

SG AUDIT SARL

Signatures

Référence de publication: 2009068663/20.

(090080858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

The Montefiori Group, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pescatore.

R.C.S. Luxembourg B 77.150.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société THE MONTEFIORI GROUP qui s'est tenue en date du 8 mai 2009 que:

1. Mademoiselle Eléonore PAULY, avec adresse professionnelle au 6, avenue Pescatore; L-2324 Luxembourg, a été nommée Administrateur de la société avec effet à ce jour, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2011 en remplacement de Mademoiselle Nadine HIRTZ démissionnaire.

Luxembourg, le 11 mai 2009.

Pour Extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Référence de publication: 2009068659/17.

(090080642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Levanto GSEF (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 114.529.

Par résolutions signées en date du 26 mai 2009, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission de:

- Adam Meehan, avec adresse au 111-115, De Lairesstraat, 1075 HH Amsterdam, Pays Bas, de son mandat de gérant de classe A, avec effet au 31 mai 2009;

- Xavier Pauwels, avec adresse au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant de classe B, avec effet au 31 mai 2009.

2. Acceptation de la nomination de:

- David Geoffrey Lees, avec adresse au 10, Ashburn Croft, LS22 5RE Wetherby, West Yorkshire, Royaume Uni, au mandat de gérant de classe A, avec effet au 31 mai 2009 et pour une durée indéterminée;

- Yannick Poos, avec adresse au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant de classe B, avec effet au 31 mai 2009 et pour une durée indéterminée.

3. Renouvellement du mandat de KPMG AUDIT, avec siège social au 31, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en tant que réviseur d'entreprise, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2009 et qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg le 27 mai 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009069268/24.

(090081382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2009.

APS Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5552 Remich, 32B, route de Mondorf.

R.C.S. Luxembourg B 130.380.

L'an deux mille neuf, le onze mai.

Par devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "APS CONSULTING SA", avec siège social à L-3253 Bettembourg, 43, route de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro B 130.380,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 24 juillet 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1998 du 15 septembre 2007.

L'assemblée est ouverte à 18.15 heures sous la présidence de Maître Natacha STEUERMANN, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Anna DICORATO, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Didier SCHÖNBERGER, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I./ Que la présente assemblée générale a pour ordre du jour:

A. Transfert de siège social.

B. Adaptation subséquente de l'article 2, alinéa 1^{er} des statuts.

II./ Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire.

III./ Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

IV./ Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur l'objet porté à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée générale, après délibération, a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de son adresse actuelle L-3253 Bettembourg, 43 route de Luxembourg à celle-ci-après:

L-5532 Remich, 32B Route de Mondorf.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, le premier alinéa de l'article 2 des statuts est modifié de la façon suivante:

Art. 2. 1^{er} alinéa. "Le siège social est établi dans la Commune de Remich."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée à 18.20 heures.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge s'élève approximativement à 900,- EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: N. KOLODZIEJ-STEUERMANN, A. DICORATO, D. SCHOENBERGER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 mai 2009. Relation: LAC/2009/18529. Reçu € 75,- (soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009069529/206/55.

(090082026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2009.

Pizzeria-Brasserie du Faubourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7619 Larochette, 34, rue de Medernach.

R.C.S. Luxembourg B 146.333.

—
STATUTS

L'an deux mil neuf, le quinze mai.

Par devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur Raffaele MATARRESE, gérant de sociétés, né à Noci (I) le 24 novembre 1957 et
2. Madame Paula Cristina FIGUEIREDO ROSA, serveuse, née à Fiolhoso-Murça (P) le 7 février 1975
demeurant ensemble à L-7619 Larochette, 34, rue de Medernach,

Lesquels comparants ont requis le notaire de dresser acte d'une société à responsabilité limitée, qu'ils déclarent constituer pour leur compte et entre tous ceux qui en deviendront associés par la suite et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "PIZZERIA-BRASSERIE DU FAUBOURG".

Art. 2. Le siège de la société est établi dans la Commune de Larochette. Il pourra être transféré en tout autre endroit de la commune, par simple décision du ou des gérant(s).

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'un restaurant avec débit de boissons alcooliques et non alcoolisées à consommer sur place.

En outre, la société pourra exercer toute autre activité commerciale à moins que celle-ci ne soit spécialement réglementée. D'une façon générale, elle pourra faire toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500,-), représenté par CENT (100) parts sociales d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (EUR 125,-) chacune.

Art. 6. Les parts sont insaisissables, elles ne peuvent être cédées entre vifs à un non-associé que de l'accord des associés représentant l'intégralité des parts sociales.

En cas de refus de cession les associés non-cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts en cession. Les valeurs de l'actif net du dernier bilan approuvé serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

Art. 7. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants à nommer par les associés réunis en assemblée générale, qui désignent leurs pouvoirs. Le gérant peut sous sa responsabilité déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs fondés de pouvoir.

Art. 8. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.

Art. 9. Chaque année au 31 décembre il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- 5% (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve légale, dans la mesure des dispositions légales.
- le solde restant à la libre disposition des associés.

En cas de distribution, le solde bénéficiaire sera attribué à l'associé unique ou aux associés au prorata de leur participation au capital social.

Art. 10. Le décès ou l'incapacité d'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la société.

Les parts sociales ne peuvent être transmises ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément unanime des associés.

Art. 11. Pour tous les points non expressément prévus aux présentes les parties se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Mesure transitoire

La première année sociale commence le jour de la constitution et finira le 31 décembre 2009.

Souscription et Libération

Les parts sociales ont été souscrites par les associés comme suit:

1. Monsieur Raffaele MATARRESE, prénommé quatre-vingt-dix-neuf parts sociales	99
2. Madame Paula Cristina FIGUEIREDO ROSA, prénommée, une part sociale	<u>1</u>
TOTAL cent parts sociales	100

Toutes les parts sociales sont entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève à approximativement 1.000,- EUR.

Assemblée générale extraordinaire

Et ensuite les associés représentant l'intégralité du capital social ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- Est nommé gérant unique pour une durée indéterminée:

Monsieur Raffaele MATARRESE, préqualifié, lequel aura tous pouvoirs de représenter et d'engager la société par sa seule signature.

- Le siège social est établi à L-7619 Larochette, 34, rue de Medernach.

Dont acte, fait et passé à Larochette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. MATARRESE, P. C. FIDUEIREDO ROSA, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 mai 2009. Relation: LAC/2009/19605. Reçu € 75,- (soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009069558/206/77.

(090081895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2009.

KP RSL S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 102.529.

Par résolutions signées en date du 20 mai 2009, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. acceptation de la démission de John Wilson, avec adresse professionnelle au 1420, Sandstone Ct, TX-76092 Southlake, Etats-Unis, de son mandat de gérant A, avec effet au 30 avril 2009

2. nomination de:

- Terrence Gohl, avec adresse professionnelle au 21700 Haggerty Road Ste 100N, 48167, Northville, Michigan, Etats-Unis, au mandat de gérant A avec effet au 1^{er} mai 2009 et pour une durée indéterminée.

- Hans Mattusch, avec adresse professionnelle au 6, Industriestrasse, 63607 Wächtersbach, Allemagne, au mandat de gérant A avec effet au 1^{er} mai 2009 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009069264/17.

(090081106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2009.

Agra Investments SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 39.396.

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 11 mai 2009, les actionnaires ont décidé:

1. de renouveler le mandat des administrateurs suivants:

- Gérard Becquer, Administrateur, avec adresse au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

- Friedhelm Danz, Administrateur-président, avec adresse au Brightin Road, Foxrock, Dublin 18, Irlande

- Karl-Ludwig Göldner, Administrateur, avec adresse au 36, Toedistrasse, 8002 Zurich, Suisse

- Wolfgang Schuhmann, Administrateur, avec adresse au 115, Schwanheimer Strasse, 64626 Benstrem, Allemagne

- Rainer Stephan, Administrateur, avec adresse au 1, Im Kirschgarten, 65817 Eppstein, Allemagne

pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 mars 2009 et qui se tiendra en 2009.

2. de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers S.à r.l., avec siège social au 400, Route d'Esch, L-1014 Luxembourg en tant que commissaire pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 mars 2009 et qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009069261/21.

(090081045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2009.

Baumann & Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 138.247.

L'an deux mille neuf.

Le quinze mai.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A COMPARU:

Mademoiselle Sophie ERK, employée privée, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont (ci-après "le mandataire"),

agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme BAUMANN & PARTNERS S.A., ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg numéro B138247, constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire prénommé, en date du 23 avril 2008, publié au Mémorial C numéro 1274 du 26 mai 2008, et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par Maître Jean SECKLER, notaire prénommé:

- en date du 14 juillet 2008, publié au Mémorial C numéro 2029 du 21 août 2008;

- en date du 7 janvier 2009, publié au Mémorial C numéro 423 du 26 février 2009;

- en date du 29 janvier 2009, publié au Mémorial C numéro 479 du 5 mars 2009;
en vertu d'un pouvoir conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion du 22 avril 2009; un extrait du procès-verbal de la dite réunion, après avoir été signé ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera formalisé.

Lequel mandataire, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que le capital social de la société anonyme BAUMANN & PARTNERS S.A., prédésignée, s'élève actuellement à quatre cent soixante-cinq mille euros (EUR 465.000), représenté par quatre mille six cent cinquante (4.650) actions de cent euros (EUR 100) chacune, entièrement libérées.

II.- Qu'aux termes de l'article cinq des statuts, le capital autorisé de la société a été fixé à cinq cent mille euros (EUR 500.000) et le conseil d'administration a été autorisé à décider de la réalisation de cette augmentation de capital, l'article cinq des statuts se trouvant alors modifié de manière à correspondre à l'augmentation de capital intervenue.

III.- Que le conseil d'administration, en sa réunion du 22 avril 2009 et en conformité des pouvoirs à lui conférés aux termes de l'article cinq des statuts, a réalisé une augmentation du capital social dans les limites du capital autorisé à concurrence de trente-cinq mille euros (EUR 35.000), en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel de quatre cent soixante-cinq mille euros (EUR 465.000) à cinq cent mille euros (EUR 500.000), par la création et l'émission de trois cent cinquante (350) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune, à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

IV.- Que le conseil d'administration, après avoir constaté que les autres actionnaires ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription, a accepté la souscription des trois cent cinquante (350) actions nouvelles par Monsieur Claus NOUVEAU-NIKOLAJSEN, demeurant à L-2445 Luxembourg, 7, rue des Roses.

V.- Que les trois cent cinquante (350) actions nouvelles ont été souscrites par les souscripteur prénommé et libérées intégralement en numéraire par versement à un compte bancaire au nom de la société anonyme BAUMANN & PARTNERS S.A., prédésignée, de sorte que la somme de trente-cinq mille euros (EUR 35.000) a été mise à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

VI.- Que suite à la réalisation de cette augmentation dans les limites du capital autorisé, l'article cinq des statuts est modifié en conséquence et a désormais la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à cinq cent mille euros (EUR 500.000), représenté par cinq mille (5.000) actions de cent euros (EUR 100) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de neuf cent vingt-cinq euros.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: ERK; J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 25 mai 2009. Relation GRE/2009/1908. Reçu soixante quinze euros 75 €

Le Receveur ff. (signé): HIRTT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 28 mai 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009069605/231/63.

(090081826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2009.

AV-HE-BA Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 14, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 62.144.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 10 juin 2008

Conseil d'administration

L'Assemblée Générale accepte, avec effet immédiat, la démission de leurs fonctions d'administrateur de:

- BLARLIN Corporation, société de droit américain, ayant son siège social 3511, Silverside Road - Wilmington - Etat du Delaware - USA

- SEANEST Ltd, société de droit américain, ayant son siège social 3511, Silverside Road Wilmington - Etat du Delaware - USA

- Madame Bénédicte Yvonne Maria LEGROS, demeurant 38 rue de l'église B-1620 Drogenbos

L'Assemblée Générale accepte, avec effet immédiat, la démission de leurs fonctions d'administrateur-délégué de

- BLARLIN Corporation, société de droit américain, ayant son siège social 3511, Silverside Road - Wilmington - Etat du Delaware - USA

- Madame Bénédicte Yvonne Maria LEGROS, demeurant 38 rue de l'église B-1620 Drogenbos

L'Assemblée Générale constate que la société n'a plu qu'un seul et unique actionnaire, en conséquence l'Assemblée Générale décide tel que l'article 51 de la loi du 25 juillet 2006 le lui permet dans ce cas, que le nombre des Administrateurs composant le Conseil d'Administration de la société anonyme AV-HE-BA Luxembourg SA est dès lors d'un seul administrateur et ce jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un associé.

L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, Monsieur Baudouin DE WULF, né le 02 juin 1947 à Manen (Belgique) demeurant 38 rue de l'église B-1620 Drogenbos aux fonctions d'administrateur unique.

Le mandat de l'administrateur prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2014 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

La société se trouve valablement engagée par la seule signature de l'administrateur unique.

Commissaire aux comptes

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes pour une nouvelle période de 6 ans,

L'Assemblée Générale constate que le commissaire aux comptes, la société MGI Luxembourg S.à r.l. immatriculée au Registre de Commerce et de Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 20.114 a changé de dénomination pour prendre la dénomination MGI FISOGEST S.à r.l. et transféré son siège aux 55-57, Avenue Pasteur à L-2311 Luxembourg, lors d'une assemblée générale extraordinaire par devant Maître Jean Seckler en date du 27 juin 2005 publiée au Mémorial C N°1290 du 29 novembre 2005.

Le mandat de commissaire aux comptes de la société MGI FISOGEST S.à r.l., prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle Statutaire de 2014 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Luxembourg, 15 avril 2009.

Baudouin DE WULF.

Référence de publication: 2009069795/39.

(090082154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2009.

INNCONA S.à.r.l. & Cie. Quatre cent quatre-vingt-douzième (492.) S.e.c.s., Société en Commandite simple.

Siège social: L-5444 Schengen,
R.C.S. Luxembourg B 146.341.

— STATUTEN

Gesellschaftsvertrag

Art. 1. Firma, Sitz.

(1) Die Gesellschaft führt die Firma INNCONA S.à.r.l. & Cie. Quatre cent quatre-vingt-douzième (492.) S.e.c.s.

(2) Sitz der Gesellschaft ist L-5444 Schengen.

(3) Der Sitz der Gesellschaft kann durch Beschluss der Gesellschafter mit einfacher Mehrheit an einen anderen Ort des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden. Die Gesellschaft kann Tochtergesellschaften, Niederlassungen oder Betriebsstätten in Luxemburg und im Ausland begründen. Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Zeit gegründet.

Art. 2. Gesellschaftszweck.

(1) Gegenstand des Unternehmens ist der Handel und die Vermietung von beweglichen Wirtschaftsgütern in Luxemburg und im Ausland. Die Gesellschaft ist außerdem berechtigt, solche Geschäfte vorzunehmen, die geeignet sind, diesem Gesellschaftszweck unmittelbar oder mittelbar zu dienen. Sie kann hierfür alle Rechtsgeschäfte, Transaktionen oder Aktivitäten kommerzieller oder finanzieller Natur vornehmen, auch im Hinblick auf bewegliche oder unbewegliche Wirtschaftsgüter, die dem Zweck der Gesellschaft direkt oder indirekt dienen.

(2) Die Gesellschaft kann sich an allen Unternehmen im In- und Ausland beteiligen, die einen ähnlichen Gesellschaftszweck verfolgen, um den eigenen Unternehmensgegenstand zu fördern.

Art. 3. Gesellschafter, Kapitalanteile, Einlagen, Haftsummen. Gesellschafter/Kommanditisten sind:

INNCONA Management S.à.r.l. mit Sitz in L-5444 Schengen, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 128812. Die INNCONA Management S.à.r.l. erbringt einen Anteil am Gesellschaftskapital in Höhe von 100,00 Euro.

Ausschließlich die INNCONA Management S.à.r.l. übernimmt die Funktion eines persönlich haftenden Gesellschafters.

Kommanditist mit einem Kommanditanteil von 175.000,00 Euro ist:

Nachname, Vorname: Franck, Dr. Peter
 Straße: Droysenstr. 66
 Postleitzahl/Wohnort: 22605 Hamburg
 Geburtsdatum/Geburtsort: 24.07.53 / Oberhausen
 Beruf: Patentanwalt

Der Kommanditist wird nachfolgend auch „Gesellschafter“ oder „associé commandité“ genannt. Der Kommanditist erbringt seinen Kommanditanteil durch Zahlung in das Gesellschaftsvermögen. Daneben zahlt der Kommanditist ein Aufgeld von 5.000,00 Euro in das Gesellschaftsvermögen, das zur Deckung der Vertriebskosten bestimmt ist.

Art. 4. Geschäftsführung, Vertretung.

(1) Die INNCONA Management S.à.r.l., vertreten durch ihre Geschäftsführer, ist zur ausschließlichen Geschäftsführung und Vertretung berechtigt, die die Gesellschaft und den Gesellschaftszweck betreffen. Die Vertretung und Geschäftsführung umfasst explizit auch die Rechtsgeschäfte, die im Namen der Gesellschaft die Geschäftsführung auch mit sich selbst oder als Vertreter eines Dritten abschließt. Alle Rechtsgeschäfte und Vollmachten (einschließlich der Prokuren) können nur von der INNCONA Management S.à.r.l. (l'associé commandité) vorgenommen werden. Die Erteilung von Vollmachten oder Prokuren kann nur gegenüber Nicht-Kommanditisten (non-associés) erfolgen, die unverzüglich beim zuständigen Handelsregister einzutragen sind.

(2) Die INNCONA Management S.à.r.l. bedarf der vorherigen Zustimmung der Gesellschafterversammlung für alle Rechtshandlungen, die über den gewöhnlichen Geschäftsbetrieb der Gesellschaft hinausgehen. Dazu zählen insbesondere:

- a) Verfügung über Grundstücke und grundstücksgleiche Rechte, insbesondere Erwerb, Veräußerung oder Belastung;
- b) Errichtung von anderen Unternehmen oder Gesellschaften oder Beteiligungen an ihnen, soweit diese einen Investitionsbetrag von 10.000,00 Euro pro Einzelfall übersteigen; das Gleiche gilt für die Veräußerung oder Aufgabe derartiger Beteiligungen.
- c) Errichtung oder Aufgabe von Zweigniederlassungen;
- d) Eingehen von Pensionszusagen und auf Versorgung gerichteter Verbindlichkeiten;
- e) Eingehen von Verbindlichkeiten aus Wechseln, Bürgschaften oder Garantien, mit Ausnahme von Garantien bei Versicherungsschäden;
- f) Gewährung von Darlehen an Gesellschafter oder Dritte;
- g) Eingehen von Investitionen, die den Betrag von 25.000,00 Euro pro Wirtschaftsgut übersteigen;
- h) Eingehen von sonstigen Verbindlichkeiten, einschließlich Aufnahme von Krediten, soweit diese den Betrag von 300.000,00 Euro gemäß der Investitionsrechnung übersteigen;
- i) Aufnahme neuer Gesellschafter.

Wenn in eiligen Fällen die INNCONA Management S.à.r.l. die Zustimmung der Gesellschafterversammlung nicht einholen kann, so hat sie nach pflichtgemäßem Ermessen zu handeln und unverzüglich die Beschlussfassung der Gesellschafterversammlung nachzuholen.

Art. 5. Gesellschafterversammlung.

(1) Unter sinngemäßer Anwendung der Vorschriften für Personengesellschaften wird jährlich eine ordentliche Gesellschafterversammlung einberufen.

(2) Die Unwirksamkeit eines fehlerhaften Gesellschafterbeschlusses ist durch Klage gegen die Gesellschaft geltend zu machen. Ein fehlerhafter Gesellschafterbeschluss, der nicht gegen zwingende gesetzliche Vorschriften verstößt, kann nur innerhalb einer Frist von 2 Monaten seit der Beschlussfassung durch Klage angefochten werden. Die Frist beginnt mit der Absendung der Niederschrift über den Beschluss. Wird nicht innerhalb der Frist Klage erhoben oder wird die Klage zurückgenommen, ist der Mangel des Beschlusses geheilt.

(3) Außerordentliche Gesellschafterversammlungen sind auf Verlangen der persönlich haftenden Gesellschafter sowie auf Verlangen eines oder mehrerer Gesellschafter, sofern ihr Anteil 25% am Kapital übersteigt, durch die persönlich haftende Gesellschafterin schriftlich einzuberufen, und zwar mit einer Frist von 21 Tagen, wobei der Tag der Ladung und der Tag der Versammlung nicht mitzuzählen sind. Tagungsort, Tagungszeit, Tagungsordnung sind in der Ladung mitzuteilen. Wird dem Verlangen eines oder mehrerer Gesellschafter nicht binnen zwei Wochen entsprochen, so kann der oder die Gesellschafter selbst eine Gesellschafterversammlung unter Beachtung der vorgeschriebenen Formen einberufen.

(4) Die Gesellschafterversammlung ist beschlussfähig, wenn Gesellschafter anwesend oder vertreten sind, die 50 von Hundert der Stimmen aller Gesellschafter auf sich vereinen. Erweist sich eine Gesellschafterversammlung als nicht beschlussfähig, hat die Gesellschaft eine neue Gesellschafterversammlung mit gleicher Tagesordnung innerhalb einer Woche in der vorgeschriebenen Form einzuberufen. Diese ist hinsichtlich der Gegenstände, die auf der Tagesordnung der beschlussunfähigen Gesellschafterversammlung standen, ohne Rücksicht auf die Zahl der anwesenden oder vertretenen Gesellschafter beschlussfähig, darauf ist in der Einladung hinzuweisen.

(5) Über die Gesellschafterversammlung wird eine Niederschrift angefertigt, die unverzüglich allen Gesellschaftern zu übermitteln ist. Die Niederschrift gilt als genehmigt, wenn kein Gesellschafter oder Gesellschaftervertreter, der an der

Gesellschafterversammlung teilgenommen hat, innerhalb von vier Wochen seit der Absendung der Niederschrift schriftlich beim Vorsitzenden widersprochen hat.

- (6) Die Gesellschafterversammlung entscheidet über
- a) die Feststellung des Jahresabschlusses des vergangenen Geschäftsjahres;
 - b) die Entlastung der INNCONA Management S.à r.l.;
 - c) die Gewinnverwendung und die Ausschüttung von Liquiditätsüberschüssen;
 - d) die Zustimmung zu Geschäftsführungsmaßnahmen der INNCONA Management S.à r.l. gemäß 4 Abs. (2);
 - e) Änderungen des Gesellschaftsvertrages;
 - f) Auflösung der Gesellschaft.

Art 6. Gesellschafterbeschlüsse.

(1) Beschlüsse über die in Art. 5 Abs. (6) genannten Gegenstände werden stets in Gesellschafterversammlungen gefasst. Beschlüsse können auch schriftlich oder per Telefax mit Zustimmung aller Gesellschafter gefasst werden, ohne dass eine Gesellschafterversammlung stattfinden muss.

(2) Bei der Abstimmung hat jeder Gesellschafter je 10,00 Euro seiner Geschäftseinlage eine Stimme.

(3) Der Gesellschafter, der das Gesellschaftsverhältnis gekündigt hat, hat nach Zugang der Kündigung kein Stimmrecht mehr.

(4) Die Gesellschafter beschliessen mit der einfachen Mehrheit der abgegebenen Stimmen, soweit nicht in diesem Vertrag oder durch Gesetz etwas anderes bestimmt ist. Änderungen des Gesellschaftsvertrages, die Aufgabe des Geschäftsbetriebes oder seine wesentliche Einschränkung bzw. die Liquidation der Gesellschaft und die Bestellung des Liquidators bedürfen einer Mehrheit von 75% der Stimmen.

(5) Über die Beschlüsse der Gesellschafter in der Gesellschafterversammlung sind Niederschriften anzufertigen und den einzelnen Gesellschaftern zuzusenden. Über Beschlüsse, die außerhalb einer Gesellschafterversammlung gefasst worden sind, haben die geschäftsführenden Gesellschafter die Gesellschafter unverzüglich schriftlich zu unterrichten.

Art 7. Geschäftsjahr, Beginn der Gesellschaft. Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am 01. Juli eines jeden Jahres und endet am 30.06. des Folgejahres. Das erste Geschäftsjahr endet am 30.06. des Jahres, in dem die Gesellschaft begonnen hat (Rumpfgeschäftsjahr).

Schengen, den 29.06.2007.

(INNCONA Management S.à r.l., vertreten durch den Geschäftsführer)

Unterschrift

Référence de publication: 2009069903/115.

(090082007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2009.

Sörensen-Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 48.468.

Nomination des représentants permanents

La société PROCEDIA S.à r.l. dont le siège social est situé au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 97.164, nommée Administrateur en date du 11 mai 2006, a désigné Madame Catherine DE WAELE, née à Charleroi (Belgique), le 25 avril 1966, employée privée, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange, comme représentante permanente pour toute la durée de son mandat soit jusqu'en 2012.

La société CRITERIA S.à r.l. dont le siège social est situé au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange inscrite au R.C. S. de et à Luxembourg sous le numéro B 97.199, nommée Administrateur en date du 11 mai 2006, a désigné Monsieur Gabriel JEAN, né à Arlon (Belgique), le 5 avril 1967, employé privé, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'en 2012.

Bertrange, le 14 mai 2009.

Pour SÖRENSEN-FINANCE S.A.

PROCEDIA SARL / CRITERIA SARL

Administrateur / Administrateur

Représentée par Mme Catherine DE WAELE / Représentée par M. Sabriel JEAN

Représentante permanente / Représentant permanent

Référence de publication: 2009069258/23.

(090081185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2009.

Sörensen-Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.
R.C.S. Luxembourg B 48.468.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2009068599/9.

(090080317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Rhodo S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 11.008.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2008, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour RHODO S.A.

Société anonyme holding

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009068621/14.

(090080755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Avafin-Re S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 39.181.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Aon Insurance Managers (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2009068620/12.

(090080303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Komzept 7c S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 110.030.

Le bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2009.

Komzept 7c S.A.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Gérant

Signatures

Référence de publication: 2009068616/15.

(090080296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

IK Investment Partners II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 122.621.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IK INVESTMENT PARTNERS LUXEMBOURG II S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Signature / Signature

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2009068608/13.

(090080276) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Vietnam Resource Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 124.089.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2009068606/13.

(090080272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Georesources Lux S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 47.794.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2009.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2009068605/12.

(090080271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Aquisitio Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 45.295.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2009.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signatures

Référence de publication: 2009068603/12.

(090080269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Muse Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 120.601.

Suite aux contrats de cessions de parts sociales du 17 décembre 2008, la situation est dorénavant la suivante:

1. Columbus VC S.A.	2 272 parts sociales
2. EMBASSY EAGLE HOLDINGS S.A.	1 087 parts sociales
3. MONARCHY ENTERPRISES HOLDINGS B.V.	1 087 parts sociales
4. CPH Capital Pty Ltd.	725 parts sociales

Luxembourg, le 29 mai 2009.

Pour avis sincère et conforme
Pour Muse Holdings S.à r.l.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009068758/17.

(090080359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Nicosie Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 97.854.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2009068600/9.

(090080320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Sagittarius Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 102.550.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2009068594/9.

(090080310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Sörensen-Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 48.468.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2009068596/9.

(090080312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Luxembourg Cambridge Holding Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 37.467.

In the year two thousand and nine, on the fourth day of May.

Before Us, Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholders of Luxembourg Cambridge Holding Group S.A. (the "Company"), a société anonyme with registered office at 3, rue des Foyers, L-1537 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 37.467, incorporated pursuant to a deed of Maître Marthe Thyès-Walch, then notary residing in Luxembourg, of July 4, 1991, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 16 on January 18, 1992. The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, then residing in Mersch, on June 19, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1764 on September 21, 2006.

The Meeting was opened at 10.15 a.m. with Mr Henning Schwabe, lawyer, professionally residing in Luxembourg, in the chair,

who appointed as secretary and scrutineer Mr Michael Kirsch, lawyer, professionally residing in Luxembourg.

The board of the Meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I.- That the agenda of the Meeting is the following:

1. Reduction of the share capital of the Company by an amount of six hundred eighty-two thousand four hundred eighty U.S. Dollars (USD 682,480.-) so as to bring it from its current amount of seven hundred thirty-two thousand four hundred eighty U.S. Dollars (USD 732,480.-) down to fifty thousand U.S. Dollars (USD 50,000.-) through the cancellation of eight thousand five hundred thirty-one (8,531) shares having a par value of eighty U.S. Dollars (USD 80.-) each.

2. Subsequent amendment of the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the reduction of the share capital.

3. Miscellaneous.

II.- That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders and by the board of the Meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled "ne varietur" by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III.- That the entire share capital being present or represented at the present Meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this Meeting, no convening notices were necessary.

IV.- That the present Meeting, representing the entire share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the Meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolution:

First resolution

The Meeting resolves to reduce the share capital of the Company by an amount of six hundred eighty-two thousand four hundred eighty U.S. Dollars (USD 682,480.-) so as to bring it from its current amount of seven hundred thirty-two thousand four hundred eighty U.S. Dollars (USD 732,480.-) down to fifty thousand U.S. Dollars (USD 50,000.-) through the cancellation of eight thousand five hundred thirty-one (8,531) shares having a par value of eighty U.S. Dollars (USD 80.-) each, held as follows by the current shareholders of the Company:

1. Rolf E. Ruhfus: two thousand and ten (2,010) shares
2. Martin Massman: three hundred and thirty (330) shares
3. Douglas Manchester: three hundred and thirty (330) shares
4. Jameson Family Trust: one thousand five hundred and forty-three (1,543) shares
5. James D. Jameson: eight hundred and sixty-one (861) shares
6. Jamie B. Coulter: five hundred and eighty-eight (588) shares
7. Hook Investments LLC: six hundred and thirty (630) shares
8. HBI Financial Inc.: five hundred and eighty-eight (588) shares
9. Cardinal Crest Holdings LLC: six hundred and eighty-five (685) shares
10. PM Operating, Ltd.: nine hundred and sixty-six (966) shares.

The Company's equity will be reduced for a total amount of four million one hundred thousand U.S. Dollars (USD 4,100,000.-), whereby an amount of six hundred eighty-two thousand four hundred eighty U.S. Dollars (USD 682,480.-) represents the reduction of the Company's share capital and three million four hundred seventeen thousand five hundred twenty U.S. Dollars (USD 3,417,520.-) are reimbursed to the shareholders from the Company's share premium account.

The Meeting acknowledges and confirms the availability of the share capital and share premium as stated in the Company's interim financial statements dated as of April 30, 2009 to proceed with such equity reduction which shall be entirely allocated to the shareholders of the Company. The Meeting further acknowledges and confirms that, in the Company's interim financial statements dated as of April 30, 2009, the share premium is defined as "additional paid-in capital".

The payments due to the shareholders as a result of the aforementioned equity reduction shall be made in accordance with the terms and conditions as determined by the board of directors of the Company.

Following the above reduction, the Meeting agrees that the remaining six hundred and twenty five (625) shares of the Company are allocated as follows:

1. Rolf E. Ruhfus: one hundred and forty-seven (147) shares
2. Martin Massman: twenty-four (24) shares
3. Douglas Manchester: twenty-four (24) shares
4. Jameson Family Trust: one hundred and thirteen (113) shares
5. James D. Jameson: sixty-three (63) shares
6. Jamie B. Coulter: forty-three (43) shares
7. Hook Investments LLC: forty-seven (47) shares
8. HBI Financial Inc.: forty-three (43) shares
9. Cardinal Crest Holdings LLC: fifty (50) shares
10. PM Operating, Ltd.: seventy-one (71) shares

The Meeting further resolves to confer all powers to any member of the Company's board of directors to execute, for and on behalf of the Company, all documents, agreements, certificates, instruments and do everything necessary in connection with the cancellation of the shares, including the amendment of the share register of the Company in order to reflect the reduction of the share capital of the Company.

Second resolution

As a result of the abovementioned capital reduction, the Meeting resolves to amend the first paragraph of Article 5 of the articles of incorporation of the Company and it shall now read as follows:

" **Art. 5.** The Company's share capital is set at fifty thousand U.S. Dollars (USD 50,000.-) represented by six hundred twenty-five (625) shares with a par value of eighty U.S. Dollars (USD 80.-) each."

There being no further business, the Meeting is closed.

Estimate of costs

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at EUR 2,000.-

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, such proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le quatre mai.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire ("Assemblée") des actionnaires de Luxembourg Cambridge Holding Group S.A. (la "Société"), une société anonyme, ayant son siège social à 3, rue des Foyers, L-1537 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 37.467, constituée suivant un acte reçu par Maître Marte Thyès-Walch, alors notaire de résidence à Luxembourg, du 4 juillet 1991, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 16 du 18 janvier 1992. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 19 juin 2006 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1764, le 21 septembre 2006.

L'Assemblée est ouverte à 10.15 heures sous la présidence de Monsieur Henning Schwabe, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire et scrutateur Monsieur Michael Kirsch, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée a pour ordre du jour:

1. Réduction du capital social de la Société d'un montant de six cent quatre-vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt Dollars U.S. (USD 682.480,-) de manière à porter le capital social de la Société de son montant actuel de sept cent trente-deux mille quatre cent quatre-vingt Dollars U.S. (USD 732.480,-) à cinquante mille Dollars U.S. (USD 50.000,-) par voie d'annulation de huit mille cinq cent trente et un (8.531) actions de la Société, ayant une valeur nominale de quatre-vingts Dollars U.S. (USD 80,-) chacune.

2. Modification subséquente du premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société afin d'y refléter la réduction du capital social de la Société.

3. Questions diverses.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présent ou représenté à la présente Assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ainsi, l'Assemblée, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de six cent quatre-vingt-deux mille quatre cent quatre-vingts Dollars U.S. (USD 682.480,-) pour porter le capital social de la Société de son montant actuel de sept

cent trente-deux mille quatre cent quatre-vingt Dollars U.S. (USD 732.480,-) à cinquante mille U.S. Dollars (USD 50.000,-) par annulation de huit mille cinq cent trente et une (8.531) actions de la Société, ayant une valeur nominale de quatre-vingts Dollars U.S. (USD 80,-) chacune, détenues comme suit par les actionnaires existants de la Société:

1. Rolf E. Ruhfus: deux mille dix (2.010) actions
2. Martin Massman: trois cent trente (330) actions
3. Douglas Manchester: trois cent trente (330) actions
4. Jameson Family Trust: mille cinq cent quarante-trois (1543) actions
5. James D. Jameson: huit cent soixante et une (861) actions
6. Jamie B. Coulter: cinq cent quatre-vingt-huit actions (588)
7. Hook Investments LLC: six cent trente (630)
8. HBI Financial Inc.: cinq cent quatre-vingt-huit (588) actions
9. Cardinal Crest Holdings LLC: six cent quatre-vingt-cinq (685) actions
10. PM Operating, Ltd.: neuf cent soixante-six (966) actions

Les fonds propres de la Société seront réduit pour un montant total de quatre millions cent mille Dollars US (USD 4.100.000,-) dont un montant de six cent quatre-vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt Dollars U.S. (USD 682.480,-) représentant la réduction du capital social de la Société et un montant de trois millions quatre cent dix-sept mille cinq cent vingt Dollars U.S. (USD 3.417.520,-) seront remboursés aux actionnaires du compte de prime d'émission de la Société.

L'Assemblée reconnaît et confirme la disponibilité du capital et de la prime d'émission tels qu'indiqués dans les comptes intermédiaires de la Société datés du 30 avril 2009 pour procéder à une telle réduction de capital qui sera entièrement affectée aux actionnaires. L'Assemblée reconnaît et confirme également que dans les comptes intermédiaires de la Société datés du 30 avril 2009 la prime d'émission est définie comme "additional paid-in capital".

Les paiements dus aux actionnaires comme conséquence d'une telle réduction de capital seront faits conformément aux termes et conditions tels que déterminés par le conseil d'administration de la Société.

L'Assemblée est d'accord avec le fait que suite à la réduction de capital ci-dessus les six cent vingt-cinq (625) actions restantes de la Société seront allouées comme suit:

1. Rolf E. Ruhfus: cent quarante-sept (147) actions
2. Martin Massman: vingt-quatre (24) actions
3. Douglas Manchester: vingt-quatre (24) actions
4. Jameson Family Trust: cent treize (113) actions
5. James D. Jameson: soixante-trois (63) actions
6. Jamie B. Coulter: quarante-trois (43) actions
7. Hook Investments LLC: quarante-sept (47) actions
8. HBI Financial Inc.: quarante-trois (43) actions
9. Cardinal Crest Holdings LLC: cinquante (50) actions
10. PM Operating, Ltd.: soixante et onze (71) actions

Les actionnaires décident d'accorder tous les pouvoirs à chaque membre du conseil d'administration de la Société pour signer, pour et au nom de la Société, tous les documents, contrats, certificats, instruments et faire tout ce qui est nécessaire en rapport avec l'annulation des parts sociales, en ce compris la mise à jour du registre des actionnaires afin de refléter la réduction du capital de la Société.

Deuxième résolution

A la suite de la réduction de capital ainsi réalisée, le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à cinquante mille Dollars U.S. (USD 50.000,-) représenté par huit mille cinq cent trente et un (8.531) actions d'une valeur de quatre-vingt Dollars U.S. (USD 80,-) chacune."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Estimation des frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte est estimé approximativement à EUR 2,000.-

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la requête de ces mêmes parties, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire l'original du présent acte,

Signé: H. SCHWABE, M. KIRSCH et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 12 mai 2009. Relation: LAC/2009/18302. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009070114/242/196.

(090082773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2009.

INNCONA S.à.r.l. & Cie. Quatre cent quatre-vingt-treizième (493.) S.e.c.s., Société en Commandite simple.

Siège social: L-5444 Schengen,
R.C.S. Luxembourg B 146.342.

—
STATUTEN

Gesellschaftsvertrag

Art. 1. Firma, Sitz.

(1) Die Gesellschaft führt die Firma INNCONA S.à.r.l. & Cie. Quatre cent quatre-vingt-treizième (493.) S.e.c.s.

(2) Sitz der Gesellschaft ist L-5444 Schengen.

(3) Der Sitz der Gesellschaft kann durch Beschluss der Gesellschafter mit einfacher Mehrheit an einen anderen Ort des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden. Die Gesellschaft kann Tochtergesellschaften, Niederlassungen oder Betriebsstätten in Luxemburg und im Ausland begründen. Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Zeit gegründet.

Art. 2. Gesellschaftszweck.

(1) Gegenstand des Unternehmens ist der Handel und die Vermietung von beweglichen Wirtschaftsgütern in Luxemburg und im Ausland. Die Gesellschaft ist außerdem berechtigt, solche Geschäfte vorzunehmen, die geeignet sind, diesem Gesellschaftszweck unmittelbar oder mittelbar zu dienen. Sie kann hierfür alle Rechtsgeschäfte, Transaktionen oder Aktivitäten kommerzieller oder finanzieller Natur vornehmen, auch im Hinblick auf bewegliche oder unbewegliche Wirtschaftsgüter, die dem Zweck der Gesellschaft direkt oder indirekt dienen.

(2) Die Gesellschaft kann sich an allen Unternehmen im In- und Ausland beteiligen, die einen ähnlichen Gesellschaftszweck verfolgen, um den eigenen Unternehmensgegenstand zu fördern.

Art. 3. Gesellschafter, Kapitalanteile, Einlagen, Haftsummen. Gesellschafter/Kommanditisten sind:

INNCONA Management S.à.r.l. mit Sitz in L-5444 Schengen, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 128812. Die INNCONA Management S.à.r.l. erbringt einen Anteil am Gesellschaftskapital in Höhe von 100,00 Euro.

Ausschließlich die INNCONA Management S.à.r.l. übernimmt die Funktion eines persönlich haftenden Gesellschafters.

Kommanditist mit einem Kommanditanteil von 175.000,00 Euro ist:

Nachname, Vorname:	Franck, Dr. Peter
Straße:	Droysenstr. 66
Postleitzahl/Wohnort:	22605 Hamburg
Geburtsdatum/Geburtsort:	24.07.53 / Oberhausen
Beruf:	Patentanwalt

Der Kommanditist wird nachfolgend auch „Gesellschafter“ oder „associé commandité“ genannt. Der Kommanditist erbringt seinen Kommanditanteil durch Zahlung in das Gesellschaftsvermögen. Daneben zahlt der Kommanditist ein Aufgeld von 5.000,00 Euro in das Gesellschaftsvermögen, das zur Deckung der Vertriebskosten bestimmt ist.

Art. 4. Geschäftsführung, Vertretung.

(1) Die INNCONA Management S.à.r.l., vertreten durch ihre Geschäftsführer, ist zur ausschließlichen Geschäftsführung und Vertretung berechtigt, die die Gesellschaft und den Gesellschaftszweck betreffen. Die Vertretung und Geschäftsführung umfasst explizit auch die Rechtsgeschäfte, die im Namen der Gesellschaft die Geschäftsführung auch mit sich selbst oder als Vertreter eines Dritten abschließt. Alle Rechtsgeschäfte und Vollmachten (einschließlich der Prokuren) können nur von der INNCONA Management S.à.r.l. (l'associé commandité) vorgenommen werden. Die Erteilung von Vollmachten oder Prokuren kann nur gegenüber Nicht-Kommanditisten (non-associés) erfolgen, die unverzüglich beim zuständigen Handelsregister einzutragen sind.

(2) Die INNCONA Management S.à.r.l. bedarf der vorherigen Zustimmung der Gesellschafterversammlung für alle Rechtshandlungen, die über den gewöhnlichen Geschäftsbetrieb der Gesellschaft hinausgehen. Dazu zählen insbesondere:

- a) Verfügung über Grundstücke und grundstücksgleiche Rechte, insbesondere Erwerb, Veräußerung oder Belastung;
- b) Errichtung von anderen Unternehmen oder Gesellschaften oder Beteiligungen an ihnen, soweit diese einen Investitionsbetrag von 10.000,00 Euro pro Einzelfall übersteigen; das Gleiche gilt für die Veräußerung oder Aufgabe derartiger Beteiligungen.
- c) Errichtung oder Aufgabe von Zweigniederlassungen;
- d) Eingehen von Pensionszusagen und auf Versorgung gerichteter Verbindlichkeiten;
- e) Eingehen von Verbindlichkeiten aus Wechseln, Bürgschaften oder Garantien, mit Ausnahme von Garantien bei Versicherungsschäden;
- f) Gewährung von Darlehen an Gesellschafter oder Dritte;
- g) Eingehen von Investitionen, die den Betrag von 25.000,00 Euro pro Wirtschaftsgut übersteigen;
- h) Eingehen von sonstigen Verbindlichkeiten, einschließlich Aufnahme von Krediten, soweit diese den Betrag von 300.000,00 Euro gemäß der Investitionsrechnung übersteigen;
- i) Aufnahme neuer Gesellschafter.

Wenn in eiligen Fällen die INNCONA Management S.à.r.l. die Zustimmung der Gesellschafterversammlung nicht einholen kann, so hat sie nach pflichtgemäßem Ermessen zu handeln und unverzüglich die Beschlussfassung der Gesellschafterversammlung nachzuholen.

Art. 5. Gesellschafterversammlung.

(1) Unter sinngemäßer Anwendung der Vorschriften für Personengesellschaften wird jährlich eine ordentliche Gesellschafterversammlung einberufen.

(2) Die Unwirksamkeit eines fehlerhaften Gesellschafterbeschlusses ist durch Klage gegen die Gesellschaft geltend zu machen. Ein fehlerhafter Gesellschafterbeschluss, der nicht gegen zwingende gesetzliche Vorschriften verstößt, kann nur innerhalb einer Frist von 2 Monaten seit der Beschlussfassung durch Klage angefochten werden. Die Frist beginnt mit der Absendung der Niederschrift über den Beschluss. Wird nicht innerhalb der Frist Klage erhoben oder wird die Klage zurückgenommen, ist der Mangel des Beschlusses geheilt.

(3) Außerordentliche Gesellschafterversammlungen sind auf Verlangen der persönlich haftenden Gesellschafter sowie auf Verlangen eines oder mehrerer Gesellschafter, sofern ihr Anteil 25% am Kapital übersteigt, durch die persönlich haftende Gesellschafterin schriftlich einzuberufen, und zwar mit einer Frist von 21 Tagen, wobei der Tag der Ladung und der Tag der Versammlung nicht mitzuzählen sind. Tagungsort, Tagungszeit, Tagungsordnung sind in der Ladung mitzuteilen. Wird dem Verlangen eines oder mehrerer Gesellschafter nicht binnen zwei Wochen entsprochen, so kann der oder die Gesellschafter selbst eine Gesellschafterversammlung unter Beachtung der vorgeschriebenen Formen einberufen.

(4) Die Gesellschafterversammlung ist beschlussfähig, wenn Gesellschafter anwesend oder vertreten sind, die 50 von Hundert der Stimmen aller Gesellschafter auf sich vereinen. Erweist sich eine Gesellschafterversammlung als nicht beschlussfähig, hat die Gesellschaft eine neue Gesellschafterversammlung mit gleicher Tagesordnung innerhalb einer Woche in der vorgeschriebenen Form einzuberufen. Diese ist hinsichtlich der Gegenstände, die auf der Tagesordnung der beschlussunfähigen Gesellschafterversammlung standen, ohne Rücksicht auf die Zahl der anwesenden oder vertretenen Gesellschafter beschlussfähig, darauf ist in der Einladung hinzuweisen.

(5) Über die Gesellschafterversammlung wird eine Niederschrift angefertigt, die unverzüglich allen Gesellschaftern zu übermitteln ist. Die Niederschrift gilt als genehmigt, wenn kein Gesellschafter oder Gesellschaftervertreter, der an der Gesellschafterversammlung teilgenommen hat, innerhalb von vier Wochen seit der Absendung der Niederschrift schriftlich beim Vorsitzenden widersprochen hat.

(6) Die Gesellschafterversammlung entscheidet über

- a) die Feststellung des Jahresabschlusses des vergangenen Geschäftsjahres;
- b) die Entlastung der INNCONA Management S.à r.l.;
- c) die Gewinnverwendung und die Ausschüttung von Liquiditätsüberschüssen;
- d) die Zustimmung zu Geschäftsführungsmaßnahmen der INNCONA Management S.à r.l. gemäß 4 Abs. (2);
- e) Änderungen des Gesellschaftsvertrages;
- f) Auflösung der Gesellschaft.

Art. 6. Gesellschafterbeschlüsse.

(1) Beschlüsse über die in Art. 5 Abs. (6) genannten Gegenstände werden stets in Gesellschafterversammlungen gefasst. Beschlüsse können auch schriftlich oder per Telefax mit Zustimmung aller Gesellschafter gefasst werden, ohne dass eine Gesellschafterversammlung stattfinden muss.

(2) Bei der Abstimmung hat jeder Gesellschafter je 10,00 Euro seiner Geschäftseinlage eine Stimme.

(3) Der Gesellschafter, der das Gesellschafts Verhältnis gekündigt hat, hat nach Zugang der Kündigung kein Stimmrecht mehr.

(4) Die Gesellschafter beschliessen mit der einfachen Mehrheit der abgegebenen Stimmen, soweit nicht in diesem Vertrag oder durch Gesetz etwas anderes bestimmt ist. Änderungen des Gesellschaftsvertrages, die Aufgabe des Geschäftsbetriebes oder seine wesentliche Einschränkung bzw. die Liquidation der Gesellschaft und die Bestellung des Liquidators bedürfen einer Mehrheit von 75 % der Stimmen.

(5) Über die Beschlüsse der Gesellschafter in der Gesellschafterversammlung sind Niederschriften anzufertigen und den

einzelnen Gesellschaftern zuzusenden. Über Beschlüsse, die außerhalb einer Gesellschafterversammlung gefasst worden sind, haben die geschäftsführenden Gesellschafter die Gesellschafter unverzüglich schriftlich zu unterrichten.

Art. 7. Geschäftsjahr, Beginn der Gesellschaft. Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am 01. Juli eines jeden Jahres und endet am 30.06. des Folgejahres. Das erste Geschäftsjahr endet am 30.06. des Jahres, in dem die Gesellschaft begonnen hat (Rumpfgeschäftsjahr).

Schengen, den 29.06.2007.

(INNCONA Management S.à r.l., vertreten durch den Geschäftsführer)

Unterschrift

Référence de publication: 2009069905/116.

(090082009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2009.

Specs Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 146.363.

—
STATUTS

L'an deux mille neuf, le vingt-sept avril.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire résidant à (Luxembourg),

A COMPARU:

Monsieur Alexander CLAESSENS, économiste, demeurant professionnellement à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey, né à Wilrijk (Belgique), le 17 décembre 1951.

Lequel comparant, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après "La Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "La Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après "les Statuts"), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura la dénomination "SPECS EUROPE S.à r.l."

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège sociale peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500,-) représenté par CENT VINGT-CINQ (125) parts sociales de CENT EUROS (EUR 100,-) chacune.

Les CENT VINGT-CINQ (125) parts sociales sont entièrement souscrites par Monsieur Alexander CLAESSENS, économiste, demeurant professionnellement à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

Le souscripteur déclare et reconnaît que chacune des parts sociales est entièrement libérée par versement en espèces de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500,-) est dès à présent à la disposition de la Société ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

Art. 7. Le capital peut-être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle de chacun des membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant 2/3 du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre.

Art. 16. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2009.

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt l'associé unique représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1).- Est nommé gérant unique pour une durée indéterminée:

- Monsieur Alexander CLAESSENS, prénommé.

Vis-à-vis des tiers la société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant unique.

2) Le siège sociale est fixée à L-2163 Luxembourg 29 avenue Monterey

Remarque

Avant la clôture des présentes, le notaire instrumentant a attiré l'attention du constituant sur la nécessité d'obtenir des autorités compétentes les autorisations requises pour exercer les activités plus amplement décrites comme objet social à l'article deux des présents statuts.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. CLAESSENS - H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 04 mai 2009. Relation: LAC/2009/17072. Reçu soixante-quinze euros 75,00 EUR

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le trois juin de l'an deux mille neuf.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009070076/242/113.

(090082646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2009.

AVMF Lux SPV S.à.r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 137.569.

Extrait des résolutions prises par le conseil de gérance de la société en date du 21 mai 2009

Le conseil de gérance décide de nommer DELOITTE S.A., enregistrée sous le numéro B67895 et ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L - 2220 Luxembourg, en tant que réviseur externe de la Société, et ce pour une durée de 6 ans jusqu'à l'audit des comptes annuels se clôturant le 31 décembre 2013.

A Luxembourg, le 28 mai 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Gérant

Référence de publication: 2009067755/16.

(090079671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Cortinas S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 104.404.

Il résulte du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège de la société en date du 28 octobre 2008, que l'assemblée a décidé à l'unanimité des voix représentant la totalité du capital de transférer le siège de la société au nr 50, Avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg avec effet au 31.10.2008.

Pour la société
Yves Schmitt
Administrateur-délégué

Référence de publication: 2009067756/13.

(090080053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Broadleaf (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 142.364.

Extrait des résolutions prises par le conseil de gérance de la société en date du 21 mai 2009

Le conseil de gérance décide de nommer DELOITTE S.A., enregistrée sous le numéro B67895 et ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L - 2220 Luxembourg, en tant que réviseur externe de la Société, et ce pour une durée de 6 ans jusqu'à l'audit des comptes annuels se clôturant le 31 décembre 2013.

A Luxembourg, le 28 mai 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Gérant

Référence de publication: 2009067758/16.

(090079661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

AIE EuroLux III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 142.643.

Extrait des résolutions prises par le conseil de gérance de la société en date du 21 mai 2009

Le conseil de gérance décide de nommer DELOITTE S.A., enregistrée sous le numéro B67895 et ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L - 2220 Luxembourg, en tant que réviseur externe de la Société, et ce pour une durée de 6 ans jusqu'à l'audit des comptes annuels se clôturant le 31 décembre 2013.

A Luxembourg, le 28 mai 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Gérant

Référence de publication: 2009067759/16.

(090079658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

AIE EuroLux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 138.696.

Extrait des résolutions prises par le conseil de gérance de la société en date du 21 mai 2009

Le conseil de gérance décide de nommer DELOITTE S.A., enregistrée sous le numéro B67895 et ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L - 2220 Luxembourg, en tant que réviseur externe de la Société, et ce pour une durée de 6 ans jusqu'à l'audit des comptes annuels se clôturant le 31 décembre 2013.

A Luxembourg, le 28 mai 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Gérant

Référence de publication: 2009067760/16.

(090079652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Windpower S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 2, rue Pierre d'Aspelt.

R.C.S. Luxembourg B 93.992.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WINDPOWER S.A.

Signature

Référence de publication: 2009067907/11.

(090079714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

BlueOrchard Loans for Development S.A., Société Anonyme.**Capital social: USD 50.000,00.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 127.644.

Extrait rectificatif du dépôt du 20/05/2009 sous la référence L090073011.05

Il apparaît que la liquidation datée du 23 avril 2009 (déposée au Registre de Commerce le 20/05/2009 sous le numéro L090073011.05) est erronée. En effet, il a été publié que Monsieur Alexis Kamarowsky est devenu l'administrateur de la Société, alors que le nom exact de cet administrateur est Alexis Kamarowsky.

Fait à Luxembourg, le 28 mai 2009.

Pour extrait conforme

Signature

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2009067765/16.

(090079637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Contact-Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 56.364.

Le bilan au 31 Décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03.06.2009.

Signature.

Référence de publication: 2009067784/10.

(090080166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Lorena A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 51.773.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009067785/10.

(090079754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Sopasog, Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 129.790.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009067786/10.

(090079752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

G.G. Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 86.254.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G.G. INVESTMENTS S.A.

Société Anonyme

Signatures

Un administrateur / Un administrateur

Référence de publication: 2009067792/13.

(090079742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Validus Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 112.495.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009067787/10.

(090079750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Torsch Financière S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 60.447.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009067789/10.

(090079749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Tobago Investment Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 88.545.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009067790/10.

(090079746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

SPC Lux IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 205.453,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 138.047.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution circulaire du Conseil de Gérance en date du 22 Mai 2009 que le siège social de la Société est transféré du 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 Mai 2009.

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2009067849/19.

(090079768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Regulus, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 21.634.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009067795/10.

(090079728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Egerson Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 120.765.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009067797/10.

(090079724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Pivalau S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 46.214.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009067799/10.

(090079722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Alux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 23, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 70.582.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 juin 2008 de la société ALUX S.A.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société ALUX S.A. tenue le 12 juin 2008, au siège social, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

1) Sont nommés membres du Conseil d'Administration

- Monsieur Gérard NEPPER, président

- Madame Nicole VANDEN BERGHE, administrateur

- Monsieur Pascal NEPPER, administrateur, demeurant 5, rue M. Birthon, L-1236 Luxembourg

- Madame Thérèse BRASSEUR, administrateur, demeurant 3 rue des Champs, L-5762 Hassel

Et ce jusqu'à l'assemblée générale de 2014

2) Est nommé administrateur délégué:

- Monsieur Gérard NEPPER

Et ce jusqu'à l'assemblée générale de 2014

3) Est nommé commissaire aux comptes:

- Albert GLOD, demeurant 18 boulevard Simonis, L-2539 Luxembourg

Et ce jusqu'à l'assemblée générale de 2014

Pour extrait conforme

Gérard NEPPER

Référence de publication: 2009067888/24.

(090080209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

H.R. Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 56.639.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009067801/10.

(090079719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Mobitel Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.

R.C.S. Luxembourg B 52.980.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009067804/10.

(090079703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Peano Holding S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 13.007.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 18 novembre 2008, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société suivante:

- la société anonyme PEANO HOLDING S.A., dont le siège social était à L-2227 Luxembourg, 11C, avenue Porte-Neuve (RCS B13007);

Le même jugement a mis les frais à charge du Trésor.

Pour extrait conforme

Maître Anne BAULER

Le liquidateur

Référence de publication: 2009067829/16.

(090080050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Adastree S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 18.972.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009067846/10.

(090079816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Truth Tech Holding S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 59.292.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 18 décembre 2008, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société suivante:

- la société anonyme TRUTH TECH HOLDING S.A., dont le siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, a été dénoncé en date du 13 avril 2004 (RCS B59292);

Le même jugement a mis les frais à charge du Trésor.

Pour extrait conforme

Maître Anne BAULER

Le liquidateur

Référence de publication: 2009067830/16.

(090080056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Trois Fleurs S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 68.792.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 18 décembre 2008, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société suivante:

- la société anonyme TROIS FLEURS S.A., dont le siège social à L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey, a été dénoncé en date du 31 octobre 2003 (RCS B68792);

Le même jugement a mis les frais à charge du Trésor.

Pour extrait conforme

Maître Anne BAULER

Le liquidateur

Référence de publication: 2009067832/16.

(090080070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Nordic TV Business News Luxembourg S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 65.753.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 18 décembre 2008, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société suivante:

- la société anonyme NORDIC TV BUSINESS NEWS Luxembourg S.A., dont le siège social à L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Ste ZITHE; a été dénoncé en date du 22 octobre 2002 (RCS B65753);

Le même jugement a mis les frais à charge du Trésor.

Pour extrait conforme

Maître Anne BAULER

Le liquidateur

Référence de publication: 2009067833/16.

(090080072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

La Vallière S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 200.000,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 74.360.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 3 juin 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009067949/14.

(090080094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

D.M. Investments S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 37.550.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009067847/10.

(090079814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Société Financière Anigh S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 43.859.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009067848/10.

(090079811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

TRX Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 78.842.

Extrait des résolutions prises par le Gérant et Associé Unique en date du 27 mai 2009

Le Gérant et Associé Unique a décidé de transférer le siège social de la société avec effet au 26 mai 2009 du 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2009067850/17.

(090079772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Rinol Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 102.359.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution du conseil d'administration prise en date du 29 mai 2009 que le siège social de la Société est transféré au 412F route d'Esch, L-1030 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2009.

Pour Rinol Holdings Sàrl

SGG S.A.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009067851/17.

(090079774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Generali Investments Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 77.471.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 16 avril 2009

Dépôt rectificatif du dépôt enregistré et déposé le 15/05/2009 sous le numéro L090071095.05:

Le mandat du Réviseur d'entreprises suivant est reconduit jusqu'à l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes au 31 décembre 2009:

- ERNST & YOUNG ayant son siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

GENERALI INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009067886/17.

(090080232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

ADN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 29, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 53.574.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 mai 2008 de la société ADN S.A

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société ADN S.A., tenue le 8 mai 2008, au siège social, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

1) Sont nommés membres du Conseil d'Administration

- Monsieur Gérard NEPPER, président

- Monsieur Joël NEPPER, administrateur, demeurant 23, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg

- Madame Thérèse BRASSEUR, administrateur, demeurant 3 rue des Champs, L-5762 Hassel

Et ce jusqu'à l'assemblée générale de 2014

2) Est nommé administrateur délégué:

- Monsieur Joël NEPPER

Et ce jusqu'à l'assemblée générale de 2014

3) Est nommé commissaire aux comptes:

- Pascal NEPPER, demeurant 5, rue M. Birthon, L-1236 Luxembourg

Et ce jusqu'à l'assemblée générale de 2014

Pour extrait conforme

Gérard NEPPER

Référence de publication: 2009067887/23.

(090080210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Land Development S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 118.381.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 26 mai 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009067950/14.

(090080093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

BLL K + D, Boschat-Laveix Luxembourg Klenschen + Diren S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2611 Howald, 183, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 124.499.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale du 27 mai 2009 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Monsieur Christophe BOCHAT, demeurant professionnellement route de Plancœt, La Poterie-Lamballe, F-22400 Lamballe, France, aux fonctions d'administrateur-délégué, Président;

- Monsieur Patrick BOCHAT, demeurant professionnellement route de Plancœt, La Poterie-Lamballe, F-22400 Lamballe, France, aux fonctions d'administrateur;

- Monsieur Martin KUHNEN, demeurant Europa Allée, 41, D-54343 Foehren, Allemagne.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 août 2009.

L'assemblée générale du 27 mai 2009 a renouvelé le mandat du commissaire-aux-comptes:

- ACTIS AG, Sinrich-Barth-Strasse D-66115 Saarbrücken, Allemagne, Zentrales Handelregister HRB 13755.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 août 2009.

Luxembourg, le 27 mai 2009.

Pour BLL K+D S.A.

Société anonyme

Signature

Référence de publication: 2009067905/23.

(090080018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Wandpark Burer Bierg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 2, rue Pierre d'Aspelt.

R.C.S. Luxembourg B 94.940.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WANDPARK BURER BIERG S.A.

Signature

Référence de publication: 2009067909/11.

(090079709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

BSI Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 6, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 74.425.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale ordinaire de la Société au 31 mars 2009

En date du 31 mars 2009, l'Assemblée Générale de la Société a pris la résolution de renouveler le mandat de:

- Monsieur Rudolf Fuhrmann

- Monsieur Stefano Coduri

- Monsieur Vincenzo Piantedosi

- Monsieur Aleandro Giovanni Ferrari

- Monsieur David Matter

en tant qu'administrateur de la Société avec effet immédiat et à durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2009.

BSI Luxembourg S.A.

Signature

Référence de publication: 2009068452/20.

(090080341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Tour Felix Giorgetti S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 76.635.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009067913/10.

(090080218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Navas Immo S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5244 Sandweiler, 2A, Ennert dem Bierg.

R.C.S. Luxembourg B 129.669.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009067914/10.

(090080216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Alux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 23, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 70.582.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009067915/10.

(090080202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Alux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 23, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 70.582.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009067916/10.

(090080200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

New Europe Property Holdings (Luxembourg) 2005 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 112.548.

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales signé en date du 10 Septembre 2008 que la société New Europe Property Holdings (Luxembourg) S.à r.l. a cédé à la société Ledorm Management Limited 100 parts sociales (cent parts sociales) qui représentent 20% du capital de la société New Europe Property Holdings (Luxembourg) 2005 S.à r.l.

Pour extrait
La Société
Signature

Référence de publication: 2009068000/14.

(090079642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Alux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 23, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 70.582.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009067918/10.

(090080197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

ADN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 29, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 53.574.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009067920/10.

(090080194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

ADN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 29, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 53.574.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009067922/10.

(090080192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Moto Concept Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7240 Bèrelange, 1A, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 111.895.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009067923/10.

(090080068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Business Center Steinsel B.C.S. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7220 Walferdange, 133, route de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 80.677.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire du 31 juillet 2007 que les membres du conseil d'administration ont nommé, en conformité des pouvoirs leur conférés par les actionnaires, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2012, Monsieur Serge ROLLINGER, employé privé, demeurant à L-7421 Cruchten, 30, rue des Chapelles, au mandat d'administrateur-délégué, avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle ou par sa co-signature obligatoire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 2 juin 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009068038/14.

(090079916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Global Fashion S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 131.071.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009067925/10.

(090079886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Aberdeen Property Nordic Finance Sweden S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 122.626.

Le bilan au 30 septembre 2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26/05/2009.

Selim Saykan

Gérant

Référence de publication: 2009067927/12.

(090079713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Aberdeen Property Nordic Finance Norway S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 122.631.

Le bilan au 30 septembre 2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26/05/2009.

Selim Saykan

Gérant

Référence de publication: 2009067931/12.

(090079717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

ITCJ, Société Anonyme.

Siège social: L-9990 Weiswampach, 3, Duarrefstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 94.900.

AUSZUG

Es geht aus den Beschlüssen der außergewöhnlichen Generalversammlung vom 20. November 2008 hervor, daß:

Erster Beschluss

Abberufung eines Verwaltungsratsmitglieds, Herr Herbert Albert JATES, wohnhaft zu B-4780 ST. VITH, Hauptstrasse 97, rückwirkend zum 11. Juni 2003.

Zweiter Beschluss

Ernennung eines neuen Verwaltungsratsmitglieds, Herr Karl-Heinz JOST, wohnhaft zu B-4760 BULLINGEN, St. Vither Strasse 29, rückwirkend zum 11. Juni 2003.

Sein Mandat endet bei der jährlichen Generalversammlung des Jahres 2009.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, den 20. November 2008

Für die Gesellschaft

Unterschrift

Référence de publication: 2009068516/20.

(090080960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Aberdeen Property Nordic Finance Finland S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 122.625.

Le bilan au 30 septembre 2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26/05/2009.

Selim Saykan

Gérant

Référence de publication: 2009067932/12.

(090079721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Aberdeen Property Nordic Finance Denmark S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2, rue Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 108.850.

Le bilan au 30 septembre 2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26/05/2009.

Selim Saykan

Gérant

Référence de publication: 2009067934/12.

(090079723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Hyridia, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5969 Itzig, 13, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 116.575.

Le bilan au 31 Décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 03.06.2009.

Signature.

Référence de publication: 2009067945/10.

(090080193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Savim S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1459 Luxembourg, 8, ancienne côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 121.424.

Extrait sincère et conforme des décisions de l'actionnaire unique de la société adoptées le 02 juin 2009

Il résulte dudit procès-verbal que la société MARBLEDEAL LIMITED a démissionné de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

La société MARBLEDEAL LUXEMBOURG Sàrl, ayant son siège social au 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 2 juin 2009.

Pour SAVIM S.A.

Olivier PINELLI

Référence de publication: 2009069256/15.

(090081212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2009.
